

**COMMUNE DE  
BISSEY SOUS CRUCHAUD**

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES**

**N° 286**

**MAI 2018**

**Site internet : [www.bissey-sous-cruchaud.fr](http://www.bissey-sous-cruchaud.fr)**

**Pour nous contacter : [mairie@bissey-sous-cruchaud.fr](mailto:mairie@bissey-sous-cruchaud.fr)**

**ouverture secrétariat mairie**

**lundi de 8 h à 12 h**

**mardi de 16 h à 19 h**

**vendredi de 7 h 30 à 13 h**

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du jeudi 24 mai 2018 :

**Étaient présents** : M. CHAROLLAIS Daniel, M. PARISE Alain, Mme GALLAND Claudette, M. DENIZOT Christophe, Mme BOUCHARD Isabelle, Mme HERNANDEZ Anne, M. VENOT Gilles et M. LECUELLE Alain.

**Absent excusé** : M. GILOT Daniel

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 avril 2018 a été validé à l'unanimité.

## RAPPORTS DES COMMISSIONS

### Voirie

M. Emmanuel BROQUIÉ a pris ses fonctions d'agent d'entretien remplaçant au 2 mai 2018.

Il a procédé au fauchage des accotements, au nettoyage du cimetière, de l'aire de jeux de la Ramalle, de la cour de l'école et du terrain de pétanque.

Compte tenu de l'absence d'agent durant une période de trois mois, le retard accumulé va progressivement se résorber. La municipalité compte sur votre compréhension.

M. VENOT Gilles a fait le point sur la programmation des travaux de voirie 2018 dont une partie a été classée en tranche conditionnelle suite à l'augmentation des coûts prévisionnels annoncée par M. LAMURE Pascal, Maître d'œuvre :

#### Tranche ferme : travaux à réaliser en 2018

- les Moirots : 17 629.20 € TTC
- route des Montots : 5 946.00 € TTC
- le Champ d'Orge : 4 512.00 € TTC
- les Morajoux : 8 476.80 € TTC
- VC n° 7 : 8 370.00 € TTC

#### Tranche conditionnelle : travaux à réaliser en 2018 ou 2019 suivant le résultat de la consultation

- rue du Pavé : 3 933.00 € TTC
- la Ruée : 3 492.60 € TTC

Le marché groupé sera mis en ligne sur la plateforme e-bourgogne avec une date limite de réponse fixée au lundi 2 juillet 2018. Les travaux devront être exécutés entre le 16 juillet et le 28 septembre 2018.

**Hameau de Cruchaud** : la commission voirie a constaté la présence de trous importants sur la chaussée dans la traversée du hameau de Cruchaud. Ceux-ci seront prochainement comblés avec de l'enrobé à froid.

Courant juillet, la société ENEDIS procédera à l'installation des câbles électriques nécessaires au fonctionnement du site photovoltaïque. Ils chemineront en souterrain depuis la Chaume jusqu'au poste de raccordement situé à la Folie à Buxy, en passant par le hameau de Cruchaud, la route du vieux château jusqu'à la « vierge », puis sur les chemins en direction du stade des Ravaux. Ils longeront ensuite la route départementale et passeront à proximité du château du Cray.

### Communication

Les membres de la commission fleurissement ont procédé à la plantation des fleurs acquises auprès de l'Association Récré' Actions.

La fête de l'école aura lieu le 29 juin 2018 à la salle communale de BISSEY SOUS CRUCHAUD.

## CCSCC

M. PARISE Alain informe qu'un avenant au marché « ordures ménagères » a été conclu avec VEOLIA jusqu'en mars 2019 afin de disposer d'un délai suffisant pour étudier l'avenir des collectes sélectives.

## CONVENTION SAUR

La SAUR propose aux communes membres du Syndicat des Eaux de CHALON SUD OUEST une convention de prestation de service pour assurer l'entretien et la vérification des poteaux d'incendie communaux, désormais à la charge des communes en application des dispositions de l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La rémunération forfaitaire annuelle par poteau incendie sera déterminée tous les ans à partir d'un décompte réalisé des poteaux des communes du SIE qui disposent d'une convention (entre 36 et 47 € HT par poteau)

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité cette convention.

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes s'est engagée dans une nouvelle étape du PLUi : les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Les élus ont été conviés à participer à une réunion de secteur le lundi 28 mai 2018 à Moroges. Toutefois, les documents qui leur ont été remis, élaborés par l'Agence d'Urbanisme, présentent de nombreuses incohérences et ne sont pas exploitables en l'état. Ce dysfonctionnement a été signalé auprès de l'Agence d'Urbanisme par la Communauté de Communes.

Toutefois, la commission urbanisme de la commune de Bissey a travaillé sur le Plan Local d'Urbanisme communal actuel afin de définir les orientations à envisager :

- **Maintien des zones constructibles :**
  - o AU1 : les champs de Bey
  - o AU2 : la Ruée
  - o UB : les Boutaillers et le Jallement
  - o AU1a avec extension sur la parcelle B 260 : Cruchaud
- **Ajout de zones constructibles :**
  - o Parcelle C 1445 : la Chapelle Saint Benoît
  - o Parcelles C 539 et C 540 : les Bas de Ruée
- **Suppression de zones constructibles :**
  - o AU2 (au-dessus de la zone AU1) : les Champs de Bey
  - o AU2 (derrière l'ancien presbytère) : les Champs de Bey
  - o AUX2 (zone artisanale) : Meruges
- Le classement en zone constructible de la parcelle cadastrée C 1498 au lieu-dit « les Brenins » n'est pas envisageable en raison de l'absence de voirie pour la desservir.

Nous rappelons qu'un registre de consultations au public est à votre disposition en mairie et vous engageons fortement à y consigner vos souhaits et remarques.

## ENQUETE PUBLIQUE CHEMIN DES BUIS

Par arrêté du 3 mai 2018, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du tracé du chemin rural des Buis. A cet effet, M. René MARTIN a été désigné commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera jusqu'au 31 mai 2018. Les observations sur le projet de changement d'assiette de ce chemin peuvent être consignées sur le registre déposé en mairie au plus tard le 31 mai 2018.

## ASSOCIATION SYNERGIE COTE CHALONNAISE

L'Assemblée Générale de l'Association Synergie Côte Chalonnaise s'est déroulée le 16 mai 2018 à la salle communale de BISSEY SOUS CRUCHAUD. Une nouvelle assemblée se tiendra en fin d'année après les travaux de branchement par ENEDIS.

# DIVERS

## PERMISSION DE VOIRIE

L'autorisation de créer une ouverture pour accéder à la parcelle cadastrée C 75 depuis le chemin du Champviroton a été accordée à M. GRIVEL Jean Michel.

## NAISSANCES

Agathe MARCHAL est née le 1<sup>er</sup> mai 2018 à CHALON SUR SAONE

Django N'DIAYE MARTEIL est né le 13 mai 2018 à DIJON

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur et de santé aux nouveau-nés et toutes ses félicitations aux parents.

## NUISANCES SONORES

Avec l'arrivée des beaux jours, il est rappelé les dispositions de l'arrêté préfectoral de juillet 2011 : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses...) sont réglementés et ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8 à 12 heures et de 14 à 19 heures, les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures, les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures seulement.

## BRULAGE DES DECHETS

Monsieur le Maire rappelle son arrêté du 3 juin 2004 et l'arrêté préfectoral du 31 janvier 2012 interdisant tout brûlage de déchets sur les propriétés privées : herbe issue de la tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, résidus de taille de haies et arbustes, résidus de débroussaillage, épluchures....

Les résidus d'élagage, taille de haies, arbustes et de débroussaillage peuvent être déposés dans la remorque mise à disposition selon le calendrier joint.

## VENTE CHAISES

Suite au changement des chaises de la salle communale, la municipalité a décidé de mettre en vente les anciennes au prix unitaire de 5 euros.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'équipe de la bibliothèque vous présente quelques titres venus enrichir (par achats et pas dons) son fond de lecture

Bien d'autres ouvrages vous attendent !

### Documentaires

- 1) « Sur les pavés la PUB » parution 2017

*Cet ouvrage en forme de tour du Monde, s'arrête sur les projets les plus créatifs de ces dernières années (illustrations très riches et attrayantes )*

- 2) « Votre Cerveau » parution 2017 de **Michel CYMES**

*Quand la tête va tout va l ouvrage attractif pour chouchouter notre cerveau*

### ROMANS

- 1) « Les rêveurs » parution Janvier 2018 de **Isabelle CARRE**

*Quand l'enfance a pour décor les années 70, tout semble possible ....*

- 2) « Quand rentrent les marins » parution avril 2013 de **Angela HUTH**

*Un régal de roman sentimental anglais - A savourer avec ou sans tasse de the ...*

- 3) « La tresse » parution 2017 de **Laetitia COMLOMBANI**

*En Inde, en Sicile au Canada, la lutte de 3 femmes pour changer leur destin...*

- 4) « Ainsi résonne l'écho infini des montagnes » parution 2013 de **Khaled HOSSEINI**

*Des années 50 à nos jours , d'une petite cahute afghane, aux demeures cossues de Kaboul...le conteur nous emmène dans un voyage bouleversant ...*

- 5) « Nous faisons semblant d'être quelqu'un d'autre » parution 2014 de **Sani BOIANJIU**

*Premier roman choc d'une jeune Israélienne, au moment de son service militaire obligatoire ...*

- 6) « Un appartement à PARIS » parution 2017 de **Guillaume MUSSO**

*Un thriller addictif et envoûtant, porté par des personnages profondément humains ...*

- 7) « Soldat d'Allah » parution 2014 de **Christian AUTHIER**

*L'histoire d'un jeune homme idéaliste mais délinquant rêvant d'un monde à sa mesure ...*

**Alors rendez vous , au lecteur , chaque mercredi de 17h à 19H**

*Les enfants et les ados auront aussi de quoi découvrir !*

